



Les faits Papillon

Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux



n°3
avril-mai 2015

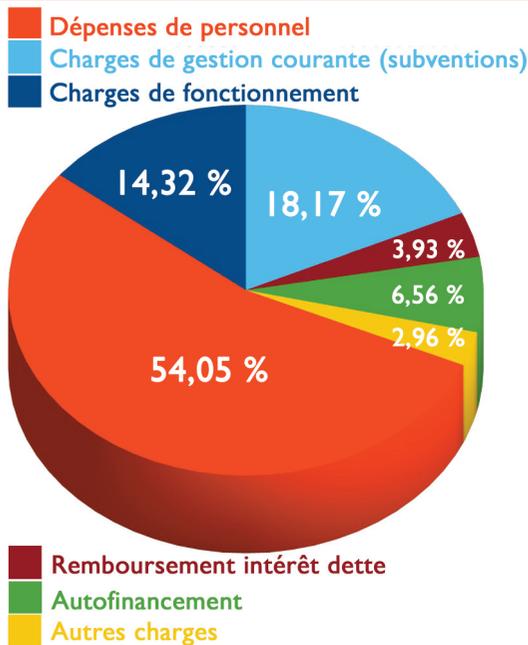
à la une

Le budget 2015 à la loupe

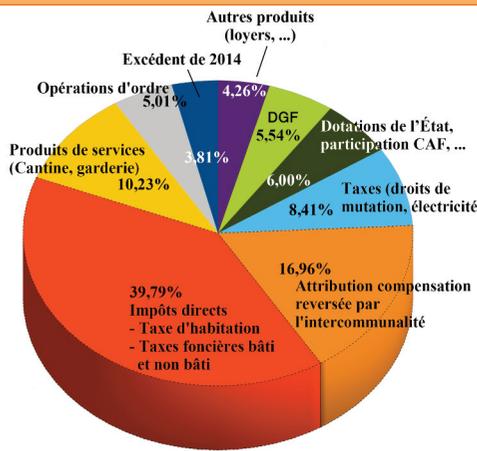
La dette maîtrisée

Chaque année, nous remboursons une part de la dette en capital et en intérêt ce qui permet : soit de réduire l'endettement de la commune, comme en 2014, soit de dégager une capacité d'emprunt nouvelle pour investir. Les taux d'intérêt très bas actuellement offrent cette opportunité en autorisant la commune à bénéficier de 1,5 million € de financement pour assurer ses besoins d'investissement.

BP 2015 - Dépenses de fonctionnement



BP 2014 - recettes de fonctionnement



Les taux des taxes locales

En 2015, le taux de la taxe d'habitation est de 13,15% (12,83% en 2014) et le taux de la taxe sur le foncier bâti de 13,81% (13,35% en 2014). La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est inchangée à 10,28%.

l'édito du maire

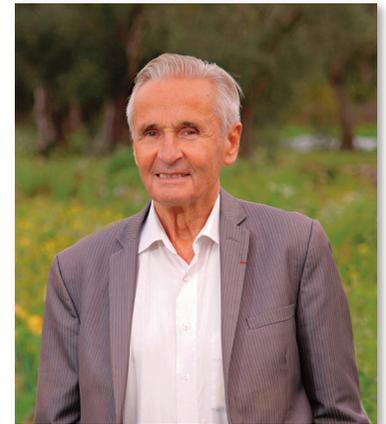
« Un budget serré orienté vers les besoins des Mouansois »

Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Le 8 avril, le Conseil municipal a adopté le budget de la commune pour 2015. Parler des budgets serait mieux approprié : les budgets de la Régie des Eaux (Eau & Assainissement), des Transports, des Pompes funèbres, s'ajoutent au budget principal. Avec tous les services publics en régie municipale, nous devons élaborer tous les budgets correspondants.

Tous budgets réunis, fonctionnement et investissement compris, cela représente plus de 30 millions d'euros, (exactement 30 591 806 €). Malgré le contexte budgétaire difficile, dû à la baisse des dotations (DGF) imposée pour redresser les comptes publics de l'Etat et grâce à la rigueur de notre gestion, nous sommes en mesure de poursuivre les investissements nécessaires à la qualité de vie des Mouansois : la nouvelle crèche de 50 places près de la gare, la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Laiterie près du collège, la nouvelle salle communale, les travaux d'entretien et de réfection de la voirie, l'amélioration des locaux scolaires, l'agrandissement des vestiaires du stade...

A ces travaux financés par la commune avec parfois des subventions importantes de nos partenaires, il faut ajouter le lancement des



travaux du parc de stationnement intermodal du château supporté entièrement par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse. La vie associative, qui reste le cœur du dynamisme de notre commune continue de bénéficier de notre engagement. L'ensemble des associations Mouansoises recevra un concours financier de 858 300 €, auquel s'ajoutent les aides matérielles mises à la disposition des clubs et associations.

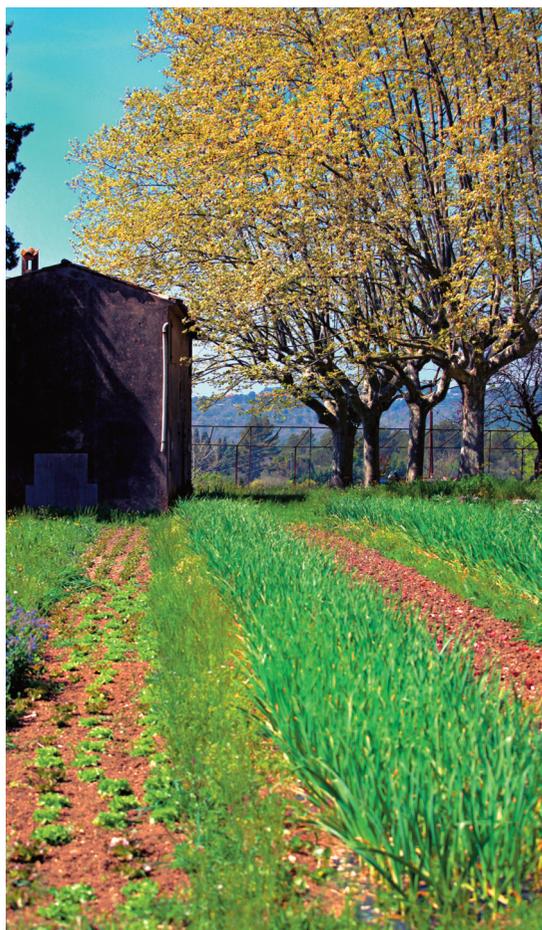
En maintenant la priorité aux besoins fondamentaux, à la petite enfance, à la jeunesse, aux équipements qui profitent à tous, à la sécurité, nous assurons, malgré les contraintes et la rigueur nécessaire, l'avenir de notre commune et de notre communauté.

Bien fidèlement

Signature
Votre maire
André ASCHIERI
Conseiller Régional
Officier de la Légion d'Honneur



La régie municipale agricole



Installée sur un terrain de quatre hectares préempté par la commune pour empêcher un projet immobilier, la régie agricole de la ville de Mouans-Sartoux a révolutionné la restauration collective sur le territoire. Les fruits et légumes y sont cultivés dans le respect des principes de l'agro-écologie (limitation des intrants chimiques, engrais verts, rotations des cultures, etc). A cette agriculture peu émissive en gaz à effet de serre s'ajoute une attention particulière portée aux graines et semences non ogm et bio.

« Fruits » de ces efforts, les fruits et légumes 100% bio sont livrés quotidiennement aux cuisines intégrées des écoles et des crèches qui mitonnent des repas sains et savoureux pour les enfants, conformément

aux principes du Programme national Nutrition Santé. En outre, la municipalité a mis un point d'honneur à offrir des repas 100% bio à coût achat aliments constant (1,86 € en 2013). Cette initiative a été suivie d'une action pour favoriser le tri et le recyclage et réduire le gaspillage alimentaire. Une expérience exemplaire (elle a reçu le 1^{er} prix du trophée des Ecomaires pour la restauration bio durable) dont la méthode est parfaitement duplicable et qui devrait séduire de nombreuses autres collectivités locales !



Chiffres clés

- Mouans-Sartoux est l'une des 3 communes de France de plus de 10 000 habitants à servir des repas 100 % bio.
 - 1 200 repas durables servis/jour
 - 150 000 repas en 2014.
- 10 tonnes produites par la régie agricole en 2011, 12 T en 2012, 15 T en 2013, 20 tonnes en 2014 (+ 80 % d'autosuffisance).
 - Réduction de 82 % du gaspillage alimentaire.
- Grâce aux informations et animations proposées aux familles, 66% ont déclaré avoir modifié leurs pratiques alimentaires suite aux actions de la commune.



Près de 20 tonnes de légumes et de fruits bio ont été récoltés en 2014 sur la parcelle de la régie agricole de Mouans-Sartoux, à destination des 3 écoles de la commune.

Nouveauté 2015 :
la plantation de 70 arbres fruitiers, 15 kiwis et 300 fraisiers

Mouans-Sartoux lauréate du prix national Zéro phyto 100 % bio

Dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, les associations Agir pour l'Environnement, Bio Consom'acteurs et Générations Futures ont remis des prix à l'Hôtel de ville de Paris le 30 mars 2015 aux communes engagées dans le développement de l'agriculture biologique et la suppression des pesticides.

La campagne **Zéro phyto 100% bio** a pour objectif de recenser, valoriser, interpeller et encourager les collectivités vers une démarche de réduction des pesticides et de promotion de l'agriculture biologique.



La régie municipale agricole de Mouans-Sartoux a été retenue parmi les 50 projets innovants en faveur du climat et de l'environnement de la campagne My positive impact lancée par la Fondation Nicolas Hulot. Votez et faire gagner le projet de Mouans-Sartoux sur le site www.mypositiveimpact.org jusqu'au 19 avril prochain.

Elections départementales

Notre adjointe à la culture Marie-Louise GOURDON a été réélue conseillère départementale avec Jean-Raymond Vinciguerra pour le nouveau canton Grasse2.

Les habitants de Mouans-Sartoux et des quartiers sud de Grasse les ont reconduits avec 57,25% des voix sur l'ensemble du canton.

Marie-Louise GOURDON et Jean-Raymond VINCIGUERRA remportent la majorité absolue des suffrages sur les deux communes du canton avec : **sur la partie grassoise : 53,47% et à Mouans-Sartoux : 65,67%.**

Nos deux élus continueront à représenter et défendre les intérêts de notre commune, du canton et de leurs habitants au sein de l'Assemblée Départementale.



Lors de la première séance du conseil départemental, le 2 avril dernier.

Hommage

La disparition subite et inattendue de Jacqueline LEGRAND a profondément attristé tous les Mouansois qui la connaissaient bien.

Elue au Conseil municipal de 2001 à 2008, elle participa en particulier à la commission des solidarités chargée de répartir la subvention du « 1% de l'Eau » entre les associations porteuses de projets de développement.

Elle a assuré bénévolement des permanences de conciliatrice de justice à Mouans-Sartoux. Très présente dans la vie associative locale, elle a assumé la fonction de trésorière à l'Office du Tourisme et à Méditerranée Afrique Solidarité. Jacqueline était quelqu'un de disponible, généreux et fidèle. Nous garderons vivant son visage souriant.



**Accueil de l'hôtel de ville :
depuis le 7 avril, nouveaux horaires
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h sans interruption
et samedi matin de 9 à 12 heures.
tél. : 04 92 92 47 00**

Arrêter le brûlage à l'air libre des déchets verts : une question de santé publique !

Arrêter le brûlage à l'air libre des déchets verts : une question de santé publique !

Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts issus de l'entretien de jardins (cf. arrêté préfectoral du 19 novembre 2012 et arrêté municipal du 20 mars 2013). Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, cette pratique a des conséquences directes sur la santé. Un feu de déchets verts produit des particules fines

et des émissions polluantes porteuses de composés cancérigènes. Dans les Alpes-Maritimes, les brûlages de déchets verts peuvent représenter jusqu'à 45 % des particules dans l'air (Etude réalisée par Air PACA). Ensemble agissons autrement et préférons le broyage, paillage et compostage de nos déchets verts. La déchetterie de Mouans-Sartoux les accueille également du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45. Ils y seront transformés en

compost.

Par ailleurs, la Mairie de Mouans-Sartoux s'implique fortement dans un groupe de réflexion de la CAPG pour améliorer les solutions de gestion des déchets verts et de biocompostage et proposer ce service aux concitoyens.

Plus d'infos : Services techniques 04 92 92 47 23 ou Police Municipale : 04 92 28 45 58.

Article complet sur le site de la Mairie, rubrique Environnement.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale avec André ASCHIERI

Quelques vérités sur les emprunts « structurés ».

La commune a contracté en 2008 des emprunts structurés qui lui ont permis de réaménager ses besoins de financement. De nombreuses collectivités ont été victimes de ces produits financiers, ce n'est pas le cas de Mouans-Sartoux. Sept ans après les avoir souscrits, la commune reste bénéficiaire de 300 000 € par rapport aux conditions de

prêt antérieures.

Pour 2015, le taux d'intérêt le plus élevé, sur l'un de nos emprunts, se situe à 4,93%. Très loin au-dessous des taux (20% et plus) dont sont victimes les collectivités qui ont souscrits des emprunts qui se sont révélés « toxiques », en acceptant des propositions opaques et peu honnêtes des banques. A ce jour, notre commune est en capacité de gérer parfaitement ses emprunts en cours.

André ASCHIERI

Liste Une équipe nouvelle pour une ville en marche (opposition)

L'État applique son retrait à marche forcée des finances des collectivités locales avec une diminution pluriannuelle inédite de ses dotations (DGF). Cette baisse, qui s'accompagne de transferts de charges vers les communes – ex. : le financement des nouveaux rythmes scolaires – engagent les municipalités à revisiter leur administration pour adopter un modèle économique inspiré de celui

de l'Entreprise où ce sont les recettes qui conditionnent les dépenses et pas l'inverse. En termes clairs, l'équilibre budgétaire s'obtient par la réduction des dépenses de fonctionnements et non pas par l'augmentation des impôts locaux. C'est le principe du gain de productivité. Il ne pourra s'agir que du fruit d'un long apprentissage. L'important n'étant pas de savoir d'où l'on part, mais bien là où on arrive...

Christophe CHALIER

Ça s'est passé à Mouans-Sartoux !

500 écoliers ont couru dans le village !



La ville de Mouans-Sartoux, avec la participation de la Fédération française de cardiologie, a organisé le lundi 23 mars, une course pédestre dans les rues du village à laquelle ont participé plus de cinq cents écoliers mouansois. Encadrés par leurs enseignants et de nombreux bénévoles.

Et à 11 h 03, l'éclipse solaire fut !



La ville de Mouans-Sartoux, en collaboration avec de nombreux partenaires dont Planète Sciences Méditerranée, a proposé le 20 mars dernier, une matinée d'observation de l'éclipse solaire à destination des scolaires et de tous les publics. Notamment des handicapés en mettant à leur disposition, du matériel adapté. Malgré un ciel brumeux et nuageux, l'éclipse a pu être observée entre 10 à 15 mn (notre photo ci-dessus prise à 11 h 03) dans le ciel mouansois. Une manifestation qui a rassemblé une foule considérable, consciente que la prochaine éclipse totale du soleil aura lieu en... 2081!!

Inauguration de la stèle en hommage aux « femmes mortes pour la liberté et la France »



Cérémonie émouvante le 8 mars dernier pour inaugurer la stèle en hommage aux femmes mortes pour la France et pour la Liberté. Une foule nombreuse a assisté à cette cérémonie, avec de nombreux anciens combattants et porte-drapeaux. En présence du sous-préfet des Alpes-Maritimes, du maire, André Aschieri, de la capitaine de gendarmerie, de la représentante des Déportés, M.-L. Gourdon a redit la nécessité de cette stèle, pour rendre justice aux très nombreuses femmes qui se sont engagées dans la guerre à l'appel de De Gaulle, qui ont eu des responsabilités en tant que Résistantes - 25 % des Résistants étaient des Résistantes - qui ont été torturées, qui sont mortes dans les camps de concentration, qui ont été fusillées...



Sur votre agenda

29^e FESTIVAL PHOTO MOUANS-SARTOUX

expositions, matériels, ateliers, conférences

2 et 3 mai 2015
MOUANS-SARTOUX
www.photo-mouans.fr

En plus : Marathon Photo 1^{er} mai 2015, Workshop couleurs-reportage-créativité avec Xavier Zambardi du 28 et 29 avril 2015

MOUANS-SARTOUX VIDE-GRENIER

DIMANCHE 10 MAI 2015

Sur le boulevard urbain et toutes les places du village

inscriptions : l'OFFICE DE TOURISME : +33 04 93 75 75 16

Tarif de remboursement : 2€ (9h au soir)

Sur vos agendas en avril et en mai à Mouans-Sartoux, parmi les nombreuses manifestations proposées, la 21^e édition de la fête du miel (la plus importante du sud-est de la France) qui se tiendra dimanche 26 avril, le 29^e festival photo proposé par le photo-club mouansois le week-end du 2 & 3 mai suivi une semaine plus tard, du grand, du très grand videgrenier organisé par l'office de tourisme ! Le programme des manifestations mouansoises est disponible à l'office de tourisme de Mouans-Sartoux au 04 93 75 75 16, et sur le site : www.mouans-sartoux.com

Mouans-Sartoux

21^{ème} **Fête du Miel**

Apiculteurs en Provence

26 avril 2015
Dimanche de 10h à 19h

www.miels-de-provence.com

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : André ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

